AURIS GESTION

Reporting mensuel – Avril 2022

Fonds actions européennes ISR déployant une stratégie "Quantamentale"

Compartiment de la SICAV « AURIS » - UCITS

AURIS EVOLUTION EUROPE ISR

Pays de commercialisation : FR / CH / LU / ES / BE / (IT Instit. uniquement)

PART I EN DATE DU 29/04/2022

ACTIF NET 43,5 EUR millions

VALEUR LIQUIDATIVE PART I 172,6 EUR

▼ -2,38% mois -10,84% an ▼



Joffrey Ouafqa
Sadri Tamarat
Gérants du fonds

OBJECTIF DE GESTION

Auris Evolution Europe ISR cherche à tirer profit d'un large univers de titres européens en retenant des sociétés jugées performantes (structure du bilan, rendements des capitaux propres, flux de trésorerie, qualité de la gestion, etc.) et en adaptant son allocation sectorielle et factorielle grâce à un outil propriétaire d'aide à l'allocation se basant sur des indicateurs macroéconomiques.

INDICATEUR DE RISQUE (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

1	2	3	4	5	**6**	7

A risque plus elevé, rendement potentiellement plus élevé.

CHIFFRES CLÉS

Nombre de lignes	102
Exposition actions	98%
Volatilité ex-ante 1 an	16,83%
Ratio de Sharpe	-0,68
Beta Actions	0,96
VaR 99%	2,08%

SCR

SOLVENCY CAPITAL REQUIREMENT

SCR Taux	0	0,00%
SCR Action	16 752 051	38,50%
SCR Spread	0	0,00%
SCR Devise	2 721 619	6,25%
SCR Concentration	0	0,00%
SCR Marché	17 630 507	40,52%

COMMENTAIRE DE GESTION

ECONOMIE ET MARCHES

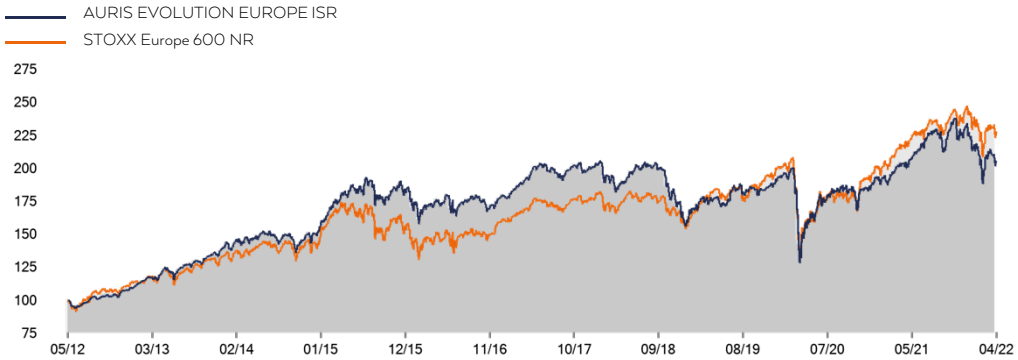
La volonté régulièrement affichée par les membres de la FED de lutter contre l'inflation en relevant rapidement les taux d'intérêt - quitte à faire ralentir la croissance - a continué de peser sur l'ensemble des classes d'actifs en avril. Les taux souverains mondiaux ont bondi avec un 10 ans américain en progression de 53 pb à 2,93% et un bund allemand en hausse de 38 pb à 0,93%. Les spreads de crédit s'écartent vivement, reflet des craintes concernant la croissance mondiale et du resserrement des conditions financières à venir pour les entreprises. Les indices investment grade européen et américain lâchent respectivement 2,9% et 6,6% alors que le crédit haut rendement des deux zones surperforme avec respectivement -2,6% et -3,9%. Les marchés actions souffrent également, à commencer par les valeurs à durations longues dont le Nasdaq est le parfait exemple. Avec une correction supérieure à 13% sur le mois, l'indice sous-performe fortement le S&P 500 qui abandonne pourtant 8,8%. Le MSCI Emergents baisse de 5,7% alors que l'EuroStoxx 50 tient relativement bien vu le contexte avec un repli de 2,1%.

Outre les banques centrales, le contexte n'est pas encourageant entre une guerre en Ukraine qui dure, mais qui semble désormais circonscrite à l'est du pays, et les sévères confinements appliqués en Chine pour lutter contre le Covid qui pénalisent une nouvelle fois la croissance de la 2e économie mondiale mais également la chaîne d'approvisionnement globale. Certes la saison des publications des résultats du premier trimestre est jusqu'ici satisfaisante de part et d'autre de l'Atlantique mais la principale interrogation consiste désormais à connaître l'impact des hausses de taux sur la croissance future. Car la FED emprunte la voie d'un resserrement monétaire très rapide, semblable à celui entamé en 1994 sous la présidence d'Alan Greenspan et qui se traduisit par un doublement des fed funds de 3% à 6% en un peu plus d'un an. Motif d'espoir, la croissance américaine avait alors bien résisté au choc passant de +4% en 1994 à 2.70% en 1995.

GESTION

Le fonds perd 2,38% sur le mois et sous-performe son indice de référence qui cède 0,72%. Cette contre-performance provient, pour partie, du biais qualité et de l'autre, du positionnement factoriel du fonds. En effet, l'indice est une nouvelle fois ce mois-ci, porté par le secteur Energie, un secteur sous-représenté dans l'allocation du fait du biais ISR et qualité. Le rebalancement du mois de mai ne change pas fondamentalement le profil du fonds et fait la part belle aux valeurs de qualité, aux valeurs de croissance et au facteur *low volatility*. Ces facteurs devraient se reprendre une fois le stress sur les taux d'intérêt (et donc les valorisations) passé. Ce moment nous semble proche.

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE



L'objectif de gestion est de réaliser une performance nette de frais supérieure au STOXX Europe 600 NR sur la durée de placement recommandée.

PERFORMANCES

Performances annuelles

Année	Fonds	Indice
2021	23,10	24,91
2020	-2,56	-1,99
2019	19,67	26,82
2018	-20,12	-10,77
2017	13,03	10,58

Performances annualisées

Période	Fonds	Indice
1 an	1,11	5,39
3 ans	4,90	7,30
5 ans	0,88	5,72
Création	7,35	8,62

Les chiffres cités ont trait aux années ou aux mois écoulés et les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.
Période de référence du 15/12/2008 à la date de reporting. Sources : Auris Gestion et Bloomberg.
L'OPCVM, objet du présent reporting, n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de l'OPCVM.
Société de gestion : Auris Gestion

Voir verso pour l'avertissement complet relatif à cet OPCVM.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.aurisgestion.com
153 boulevard Haussmann
75008 Paris
+33 (0) 1 42 25 83 40
contact@aurisgestion.com

AURIS EVOLUTION EUROPE ISR

PART I EN DATE DU 29/04/2022

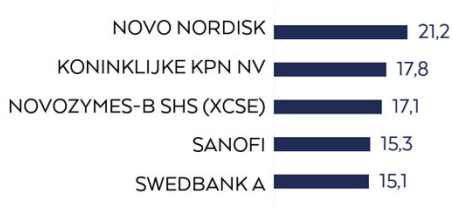
PRINCIPAUX ÉMETTEURS

DSV A/S	2,59%
AP MOLLER-MAERSK A/S-B	2,57%
K+S AG	2,57%
BOLIDEN AB	2,53%
KONINKLIJKE KPN NV	2,53%
ASSA ABLOY AB	2,52%
QIAGEN NV	2,52%
KONINKLIJKE DSM NV	2,52%
TELIA CO AB	2,52%
NOVOZYMES	2,52%

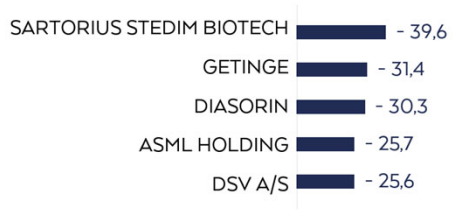
PRINCIPALES CONTRIBUTIONS A LA PERFORMANCE

Les contributions à la performance sont calculées sur un mois glissant depuis la date de reporting et exprimées en points de base.

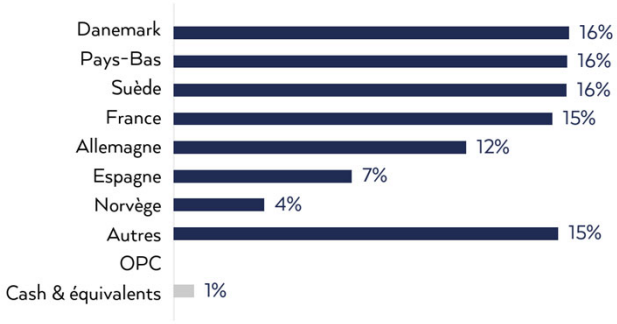
PLUS FORTES CONTRIBUTIONS



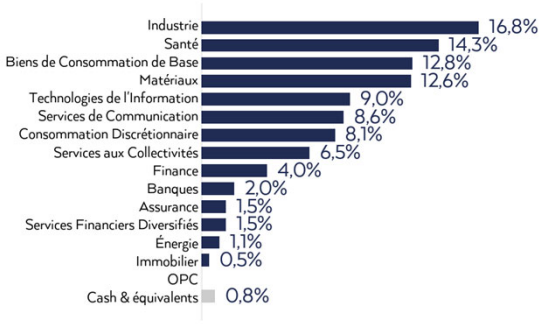
PLUS FAIBLES CONTRIBUTIONS



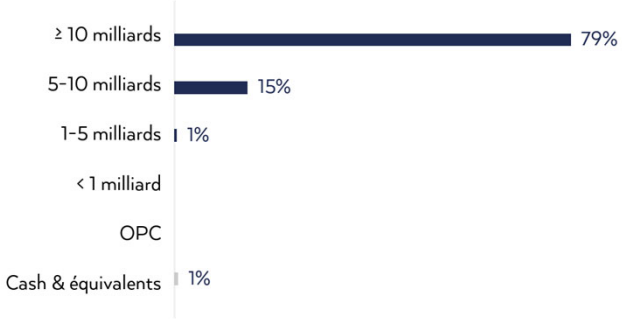
RÉPARTITION PAR PAYS



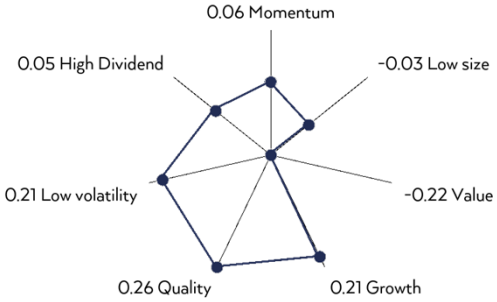
RÉPARTITION PAR SECTEUR



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



VENTILATION FACTORIELLE ESTIMÉE



CARACTÉRISTIQUES

Principaux risques

Risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque lié aux petites capitalisations, risque de liquidité. Liste non exhaustive, l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance des risques auxquels l'OPCVM est exposé. Cet OPCVM n'offre aucune garantie de rendement.

Code ISIN
Part I : LU1250159487

Code Bloomberg
Part I : EEVIEUR LX Equity

PEA : Oui

Commission de souscription
Néant

Commission de rachat
Néant

Frais de gestion financière
1,20%

Indicateur de référence
STOXX Europe 600 NR

Objectif de gestion
STOXX Europe 600 NR

Commission de surperformance
20% TTC de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence (uniquement en cas de performance positive de l'OPCVM)

Dépositaire : CACEIS Bank Luxembourg SA
Centralisation des ordres : J jusqu'à 12h
Règlement/livraison : J+2
Valorisation : Quotidienne
Durée de placement recommandée : > à 5 ans
Date de création : 15/12/2008

Avertissement : AURIS EVOLUTION EUROPE ISR est géré par AURIS GESTION.
Le présent document n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Seuls le prospectus complet de l'OPCVM et ses derniers états financiers (dernier reporting semestriel et dernier reporting annuel) font foi. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM connaîtront les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. Cette communication n'a pas été élaborée conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Auris Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur les instruments concernés avant la diffusion de cette communication. Informations additionnelles pour les investisseurs en Suisse : le présent document est une publicité. Le prospectus pour la Suisse, les DICI respectivement la feuille d'information de base, les statuts, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, tél: +41 22 705 11 78, web : www.carnegie-fund-services.ch. Le service de paiement en Suisse est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.

Avant d'investir, consultez au préalable le DICI de l'OPCVM disponible notamment sur le site Internet de « Salamandre by Auris Gestion » : http://www.aurisgestion.com/
Information sur l'indicateur synthétique de rendement/risque : cet indicateur est fondé sur l'ampleur des variations des sous-jacents. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.
Merci de vous référer au document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de l'OPCVM pour plus d'informations.

AURIS GESTION– Société de gestion de portefeuille
RCS Paris 479 789 778 – Agrément AMF N°GP – 04000069
« Salamandre by Auris Gestion » est une dénomination commerciale du groupe Auris Gestion
Siège social : 153 boulevard Haussmann 75008 Paris, France – Téléphone : + 33 (0)1 42 25 83 40 – E-mail : contact@aurisgestion.com

AURIS GESTION

AURIS EVOLUTION EUROPE ISR
Powered by Ecofi

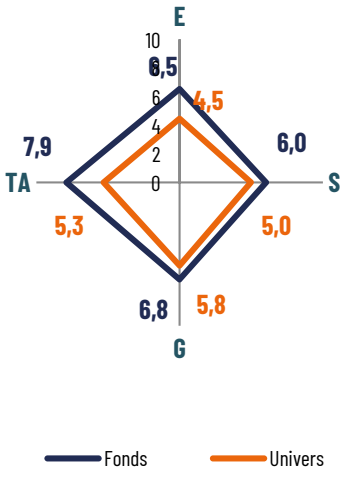
Reporting mensuel - Avril 2022

Notes

	Fonds	Univers
Note ESG du fonds (/10)	6,68	5,15
CA aligné avec la taxonomie verte UE (% pondéré)	3,81	4,82
Taux de couverture CA aligné avec la taxonomie verte UE (%)	78,43	76,72

Univers Europe : environ 1700 émetteurs

Note ESG du fonds et de l'indice par domaine (/10)



Note ESG : la note du domaine ESG varient de 0 à 10

Domaines ESG et pondérations
E : Environnement (23,33%)
S : Social (23,33%)
G : Gouvernance (23,33%)
TA : « Touche Auris » (30%)
La « Touche Auris » regroupe les critères ESG représentatifs des valeurs portées par Auris Gestion (cf. tableau supra.)

Processus ISR

Pour les entreprises : le processus ISR d'Auris Gestion repose sur les 3 principes suivants :

1. Exclusion des paradis fiscaux et exclusions sectorielles : Auris Gestion exclut de ses investissements les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal et les entreprises impliquées dans la production d'armes controversées, les jeux d'argent, le tabac, le charbon, le pétrole et les énergies fossiles non conventionnelles.
2. Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG : l'évaluation de la performance ESG repose sur la notation de Moody's ESG Solutions d'après une approche « best in universe ». L'impact réel des politiques ESG est privilégié en surpondérant les critères de résultats. Les émetteurs sont repartis en déciles selon la note attribuée.
3. Gestion des émetteurs controversés : le processus ISR exclut les sociétés impliquées dans des controverses ESG, incidents dont la gravité est évaluée sur une échelle de 1 (faible) à 5 (fort).
Les fonds ISR d'Auris Gestion intègrent l'intensité carbone, calculée avec les émissions scope 1, 2 et 3, parmi les objectifs de la gestion, en étant systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG.
Pour les Etats, Auris Gestion exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux. Le processus repose sur la sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et la gestion des émetteurs controversés (exclusion des Etats ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie).

Pour en savoir plus, le code de transparence est disponible sur le site :
https://www.aurisgestion.com/isr

Liste des 5 principales entreprises en portefeuille

Emetteurs	Secteurs	Note ESG AURIS	Decile	E	S	G	TA	Niveau max. de controverse	Poids OPC
DSV Panalpina A/S	Industrie	5,5	3	5.1	4.1	6.8	5,8	0	2,60%
A.P. Moller - Mærsk A/S	Industrie	5,8	2	5.8	4.9	5.3	6,9	3	2,57%
K+S Aktiengesellschaft	Matériaux	5,5	3	3.4	6.2	7.0	5,4	2	2,57%
Boliden	Matériaux	6,3	2	6.4	5.5	7.0	6,2	3	2,53%
Royal KPN NV	Services de communication	8,0	1	8.9	7.5	7.2	8,4	3	2,53%

Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la Touche Auris









AURIS EVOLUTION EUROPE ISR

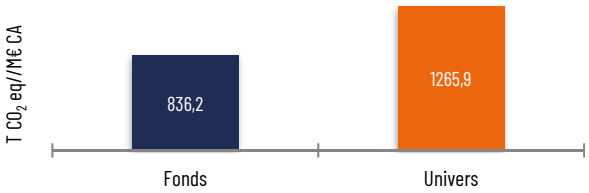
Reporting mensuel - Avril 2022

Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé, et sont comparés à un ensemble équipondéré de valeurs européennes.

Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG

▶ Emissions de Gaz à Effet de Serre

▶ Intensité carbone



Unité : t CO_2eq / M€ CA

Taux de couverture (Fonds / Indice) : 100% / 91%

▶ Empreinte carbone du portefeuille :

20 488 tonnes d'équivalent CO2

Taux de couverture (Fonds / Indice) : 100% / 91%

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO2 (t CO2eq).

• Scope 1 : émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production (exemple : combustion de carburant sur les sites de l'entreprise).

• Scope 2 : émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie (exemple :consommation d'électricité ou de chaleur).

• Scope 3 : autres émissions indirectes liées à la chaine de production des biens et services en amont (fournisseurs) et à l'utilisation des biens et services en aval (clients).

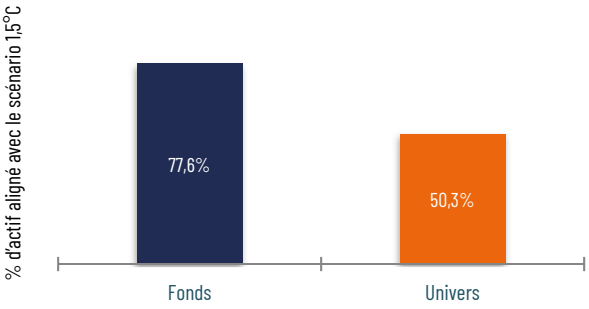
• L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le calcul de l'intensité carbone du portefeuille ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires et les green bonds.

• L'empreinte carbone absolue mesure les émissions annuelles de GES (Scope 1, 2, 3) des entreprises détenues par le portefeuille rapportées à la part de capital détenue dans ces entreprises. Elle est calculée uniquement pour les actions. Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Bloomberg, ISS ESG, Ecofi.

▶ Alignement avec le scénario 1,5°C



Taux de couverture (Fonds / Indice) : 100% / 89%

L'indicateur calcule le pourcentage d'actif investi considéré comme aligné avec le scénario climatique 1,5° SDS (Sustainable Development Scenario) de l'Agence Internationale de l'Énergie. Le calcul pour évaluer l'alignement des émetteurs avec le scenario SDS est fondé sur la différence entre :

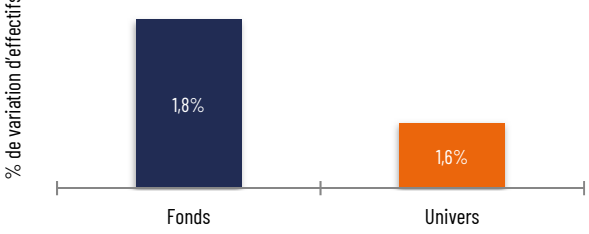
• les émissions annuelles d'une société d'ici à 2050, estimées sur la base des émissions passées, l'adhésion à la Science Based Target initiative et la qualité de la stratégie climatique

• le budget carbone alloué à la même société pour le scenario SDS, estimé sur la base du budget sectoriel prévu par l'Agence Internationale de l'Energie et recalculé en fonction de la part de marché de la société dans le secteur.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

Sources : ISS ESG, Ecofi.

▶ Variation d'effectifs



Taux de couverture (Fonds / Indice) : 100% / 97%

La création d'emplois, génératrice de valeur économique et sociale, est un enjeu majeur.

La variation d'emplois au sein de chaque entreprise et appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et les effectifs de l'année N-1.

Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).

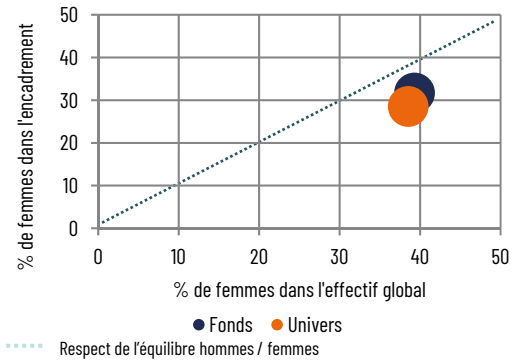
Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

Sources : Moody's ESG Solutions, Ecofi.

AURIS GESTION – Société de gestion de portefeuille
RCS Paris 479 789 778 - Agrément AMF N°GP – 04000069
« Salamandre by Auris Gestion » est une dénomination commerciale du groupe Auris Gestion
Siège social : 153 boulevard Haussmann 75008 Paris, France – Téléphone : + 33 (0)1 42 25 83 40 – E-mail : contact@aurisgestion.com

► Représentativité des femmes aux postes d'encadrement



Taux de couverture (Fonds / Indice) : 90% / 73%

La représentativité des femmes à des postes d'encadrement, au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, permet aux entreprises de profiter pleinement de tous leurs talents.

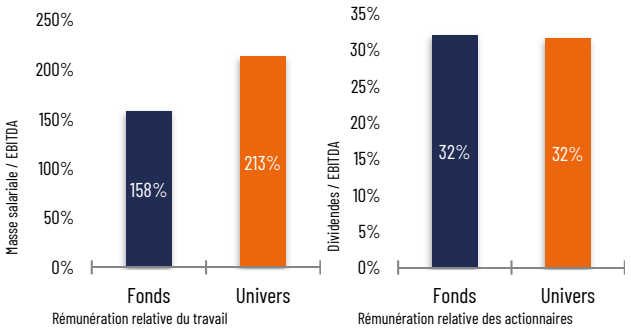
Nous comparons la moyenne de femmes dans l'encadrement en année N avec le pourcentage de femmes dans les effectifs globaux en année N des entreprises en portefeuille, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le respect de l'équilibre hommes/femmes correspond à une part de femmes équivalente dans l'effectif global et dans l'effectif cadre.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Moody's ESG Solutions, Ecofi.

► Partage de la valeur économique



Taux de couverture (Fonds / Indice) : 88% / 73%

Afin d'observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).

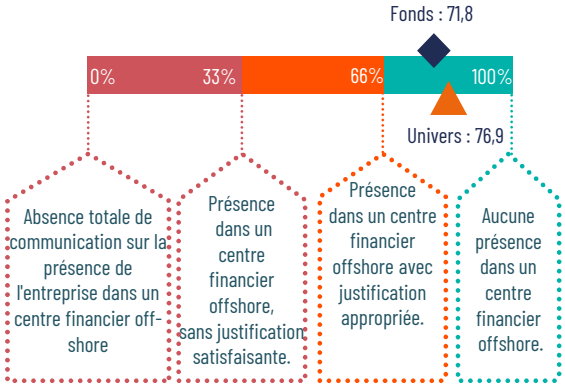
La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.

Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Thomson Reuters, Ecofi.

► Responsabilité fiscale



Taux de couverture (Fonds / Indice) : 99% / 96%

A l'heure où les Etats sont préoccupés par la réduction de leur déficit budgétaire, l'évasion fiscale et le blanchiment de capitaux, l'objectif est de favoriser les entreprises qui ne sont pas présentes (siège social, opérations ou comptes bancaires) dans les paradis fiscaux (ou centres financiers offshore) ou celles qui peuvent justifier de cette présence par des raisons économiques.

Moody's ESG Solutions évalue la présence des émetteurs et la justification de présence dans les centres financiers offshore selon une échelle à quatre niveaux et leur attribue une note de 0 à 100.

Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires

Sources : Moody's ESG Solutions, Ecofi.

Avertissement : Le présent document n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Seuls le prospectus complet de l'OPCVM et ses derniers états financiers (dernier reporting semestriel et dernier reporting annuel) font foi. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM connaîtront les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. Cette communication n'a pas été élaborée conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Auris Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur les instruments concernés avant la diffusion de cette communication. Informations supplémentaires pour la Suisse : Le prospectus pour la Suisse, les Informations Clés pour l'Investisseur, le règlement, les rapports semestriel et annuel en anglais et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds: Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, Suisse, web : www.carnegie-fund-services.ch. Le service de paiement en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève, Suisse. Les derniers prix des parts sont disponibles sur www.fundinfo.com. Pour les actions du compartiment distribuées aux investisseurs non qualifiés en Suisse et à partir de la Suisse, ainsi que pour les actions du compartiment distribuées aux investisseurs qualifiés en Suisse, le for est à Genève.

AURIS GESTION – Société de gestion de portefeuille
RCS Paris 479 789 778 - Agrément AMF N°GP – 04000069
« Salamandre by Auris Gestion » est une dénomination commerciale du groupe Auris Gestion
Siège social : 153 boulevard Haussmann 75008 Paris, France – Téléphone : + 33 (0)1 42 25 83 40 – E-mail : contact@aurisgestion.com